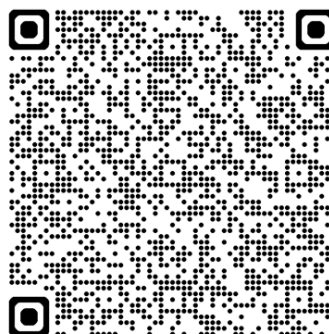


**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2025-2026**

**1^{er} cycle des études de Maïeutique
DFGSMa2 et DFGSMa3**



Diplôme d'Etat de Docteur en Maïeutique

1^{er} cycle des études

- (1) Arrêté du 3 juillet 2024 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique
- (2) Décret n° 2018-472 et Arrêté du 12 juin 2018 relatifs au service sanitaire pour les étudiants en santé
- (3) Arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- (4) Décret n° 2024-679 du 3 juillet 2024 portant création d'un troisième cycle des études en sciences maïeutiques

Les études en vue du diplôme d'Etat de Docteur en Maïeutique se composent de trois cycles :

1° Le premier cycle est sanctionné par le Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques. Il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits du système européen d'unités d'enseignements capitalisables et transférables (« système européen de crédits-ECTS ») et conférant le grade licence ;

2° Le deuxième cycle est sanctionné par le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques. Il comprend quatre semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits ECTS conférant le grade master.

3° Le troisième cycle est sanctionné par le diplôme d'État de Docteur en Maïeutique. Il est délivré après la soutenance avec succès d'une thèse d'exercice.

Le diplôme d'État de Docteur en Maïeutique s'acquiert par la validation des six domaines de compétences professionnelles, du socle fondamental et du parcours personnalisé, figurant dans le référentiel de formation. La validation des unités d'enseignement ou des éléments constitutifs des unités d'enseignement permet l'acquisition des crédits européens correspondants. Le nombre de crédits européens affectés à chaque unité d'enseignement est fixé sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de cinq inscriptions en vue du Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques :

- 1° Au titre des parcours prévus au I de l'[article R. 631-1 du code de l'éducation](#) ou au titre de la voie d'admission prévue au II du même article et après admission en deuxième ou troisième année du 1er cycle ;
- 2° Après avoir été admis selon les procédures mentionnées à l'[article R. 631-1-5](#) du même code.

La deuxième ou la troisième année de la formation conduisant au Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions. Ces limitations s'entendent hors période de césure définie par l'[article D. 611-13 et suivants du code de l'éducation](#).

Une dérogation exceptionnelle aux cas décrits au premier alinéa du présent article peut être accordée par le président de l'université après avis du directeur de la structure de formation.

Conseil de Perfectionnement

Un Conseil de Perfectionnement se réunit au moins une fois par année universitaire. Il débat :

- Des résultats de l'évaluation de la formation, des enseignements et des stages par les étudiants
- De la répartition des crédits européens au sein de chaque parcours de formation en accord avec les objectifs de la formation
- Des éventuelles modifications à apporter aux Modalités de Contrôle des Connaissances et des compétences pour l'année universitaire suivante
- De l'amélioration continue de la formation tout au long du contrat d'établissement

Dispositifs crédits jours maladie, pour troubles menstruels et PSHE

DISPOSITIF « CREDIT JOURS MALADIE »

Après une première année universitaire d'expérimentation en 2024-2025, dans le cadre de la politique responsabilité sociétale et de la politique formation de l'EPE UCA, le dispositif de « crédit jours maladie » est pérennisé pour prendre en compte la difficulté des étudiants à obtenir un rendez-vous médical dans un délai raisonnable et pour éviter de générer des demandes de rendez-vous au Service de Santé Etudiant (SSE) et en médecine de ville dans le cas de maladies ponctuellement invalidantes ne nécessitant pas de soins.

Sur le périmètre UCA, ce dispositif s'adresse aux étudiants inscrits à titre principal dans une formation hors Doctorat et Diplôme d'Université, en formation initiale hors apprentissage, ou double-inscrits dans un diplôme national de l'UCA et une formation de Clermont Auvergne INP (diplôme d'ingénieur ou classe préparatoire).

Ne sont donc pas concernés par cette mesure les apprenants inscrits en formation continue et alternance ou autre double inscription (CPGE, IFSI, IFMK...).

Tout étudiant concerné disposera ainsi d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs. L'étudiant active ce dispositif en se signalant au service de scolarité dès son retour dans un délai maximal de 48h. Son absence à un enseignement ou à une évaluation continue est alors considérée comme justifiée.

Ce dispositif concerne l'ensemble des étudiants de l'EPE UCA y compris les établissements composantes Clermont Auvergne INP et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture – ENSACF.

DISPOSITIF « CREDIT JOURS POUR TROUBLES MENSTRUELS »

Après une première année universitaire d'expérimentation en 2024-2025, dans le cadre de la politique responsabilité sociétale et de la politique formation de l'EPE UCA, dans un souci d'instaurer une meilleure qualité de vie pour sa communauté étudiante et lui permettre de suivre ses études en toute sérénité, l'EPE UCA se mobilise en pérennisant un crédit jours pour troubles menstruels.

Sur le périmètre UCA, ce dispositif s'adresse aux personnes menstruées inscrites à titre principal dans une formation hors Doctorat et Diplôme d'Université, en formation initiale hors apprentissage, ou double-inscrits dans un diplôme national de l'UCA et une formation de Clermont Auvergne INP (diplôme d'ingénieur ou classe préparatoire).

Ne sont donc pas concernés par cette mesure les apprenants inscrits en formation continue et alternance ou autre double inscription (CPGE, IFSI, IFMK...).

Ce dispositif concerne l'ensemble des étudiants de l'EPE UCA y compris les établissements composantes Clermont Auvergne INP et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture – ENSACF.

Les personnes menstruées disposeront ainsi d'une réserve de 10 jours d'absence autorisée sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée. Elles activent ce dispositif auprès de leur scolarité et leur absence à un enseignement ou à une évaluation continue est alors considérée comme justifiée.

Pour bénéficier de ce dispositif, une déclaration sur l'honneur devra être déposée, au plus tard le 31 octobre sur l'outil dédié à cet effet. Une fois le dispositif activé, la personne menstruée s'engage à prendre rendez-vous dans les plus brefs délais auprès du Service de Santé Etudiant (SSE) pour bénéficier d'un accompagnement vers des soins adaptés.

L'accès à ce dispositif court pour l'année universitaire et pourra être reconduit l'année suivante pour la durée de la préparation du diplôme, sous réserve que la personne se soit engagée dans une démarche d'accompagnement médical auprès du SSE (si le dispositif expérimental est reconduit).

CREATION D'UN DISPOSITIF « CREDIT JOURS PSHE » (POLE SANTE HANDICAP ETUDIANTS)

La création du crédit jours PSHE (Pôle Santé Handicap Etudiants) à compter de la rentrée universitaire 2025-2026 vise à garantir une meilleure cohérence, traçabilité et lisibilité des absences occasionnelles autorisées dans le cadre des aménagements d'études et/ou d'examens soutenus par le Service Universitaire Handicap (SUH). Il ne s'agit pas de la création d'un nouveau crédit jours mais d'une transformation et d'une amélioration d'un dispositif existant en s'appuyant sur l'expérience de la gestion des crédits jours.

Sur le périmètre UCA, ce dispositif s'adresse aux personnes qui sont atteintes de handicap ou de pathologies de longue durée, évolutives, ayant un fort retentissement sur leur vie quotidienne et le bon déroulement de leurs études universitaires et qui sont inscrites à titre principal dans une formation hors Doctorat et Diplôme d'Université, en formation initiale hors apprentissage, ou double-inscrits dans un diplôme national de l'UCA et une formation de Clermont Auvergne INP (diplôme d'ingénieur ou classe préparatoire).

Ne sont donc pas concernés par cette mesure les apprenants inscrits en formation continue et alternance ou autre double inscription (CPGE, IFSI, IFMK...).

Le crédit jour PSHE consiste en une autorisation d'absence sans justificatif aux enseignements et évaluations continues, plafonnée à 10 jours par année universitaire. Ces absences seront donc comptabilisées comme justifiées par les services de scolarité dans le respect des Modalités de contrôle des connaissances et des compétences arrêtées. Ne sont pas concernées les périodes d'hospitalisation.

Pour bénéficier de ce dispositif, l'étudiant doit prendre RDV auprès du médecin du Pôle Santé Handicap Etudiants (PSHE). Le dispositif est activé sur avis médical du Service Université Handicap (SUH).

En cas d'absence, l'étudiant signale sur l'application dédiée à cet effet, accessible via l'ENT qu'il active un jour crédit PSHE pour justifier son absence. Si l'étudiant a utilisé l'ensemble des crédits jours PSHE et maladie, il est incité à reconsulter le SUH pour envisager un aménagement plus adapté.

L'accès à ce dispositif court pour l'année universitaire 2025-2026 et peut être activé à tout moment de l'année en cas de survenue d'un handicap ou d'une pathologie chronique nécessitant un aménagement des études et/ou examens. Il pourra être reconduit l'année suivante, à condition de poursuivre la démarche d'accompagnement médical auprès du Pôle Santé Handicap Etudiants (PSHE).

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Les enseignements conduisant au Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques (DFGSMa) comprennent des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques et l'accomplissement de stages (en 2^{ème} et 3^{ème} année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques).

Ils sont organisés par discipline sous forme d'unités d'enseignement (UE) articulées entre elles en cohérence avec les objectifs de la formation. Ils comprennent les unités d'enseignement du tronc commun, des unités d'enseignement librement choisies ou des unités d'enseignement libres choisies par l'étudiant sur des listes proposées par l'Ecole de Sage-femme, les autres UFR, ou par l'Université.

2^{ème} année du 1^{er} cycle des études maïeutiques (DFGSMa2)

I - Organisation des enseignements

a- Les enseignements théoriques du tronc commun sont organisés conformément aux tableaux suivants :

TABLEAUX I (S3 et S4) : Validation des connaissances et compétences de la 2^{ème} année du 1^{er} cycle des études maïeutiques.

L'assiduité à toutes les activités pédagogiques (ED, TP, évaluations) organisées dans le cadre de la formation est obligatoire. Pour toute absence à un examen noté en ED, TP ou évaluation clinique, l'étudiant devra se présenter en deuxième session.

Les modalités d'évaluation et le nombre de TP, ED, enseignements cliniques sont présentés par l'enseignante responsable pédagogique de l'année d'études.

Des modalités pédagogiques spéciales pourront prendre en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie étudiante, des étudiants chargés de famille, des étudiants sportifs de haut niveau (aménagement des emplois du temps et pour les stages dans la mesure du possible).

b- Unités d'Enseignement librement choisies et Unités d'Enseignement libres

Il est proposé aux étudiants des Unités d'Enseignement librement choisies (listées en **annexe 1**) ou des Unités d'Enseignement libres (listées en **annexe 3**).

Chaque étudiant devra valider obligatoirement **6 ECTS** d'enseignement complémentaire, répartis ainsi : **3 ECTS** au 1^{er} semestre (S3) et **3 ECTS** au 2nd semestre (S4).

En fonction de leur issue PASS ou LAS, les étudiants choisissent obligatoirement les UE complémentaires de mise à niveau.

Un étudiant peut choisir **une UE libre et une seule**. Il choisit cette UE sur une liste d'Unités d'Enseignement libres en **annexe 3** (catalogue UCA sur ENT). L'étudiant doit obtenir l'accord du responsable pédagogique pour cette inscription.

c - Parcours recherche délivrant un Master 1 (délibération CFVU n°2021-09-21-04 du 21 septembre 2021)

La validation d'un Master 1 est proposée à tout étudiant souhaitant approfondir ou compléter ses connaissances en vue d'une orientation vers la recherche en suivant un Parcours recherche qui lui permettra d'accéder à un Master 2.

Le parcours recherche doit être constitué de :

- la validation de 9 crédits ECTS de Master 1 (note obtenue à chaque UE $\geq 10/20$) du domaine Sciences, Technologies, Santé, mentions « Sciences du Médicament », « Santé Publique », « Microbiologie », « Biologie Santé » et « Ingénierie de la santé » obligatoirement choisies dans le tableau ANNEXE 2.

- la validation d'un stage recherche de 8 semaines minimum (validant 12 ECTS) dans un laboratoire labellisé évalué par un rapport écrit et un exposé oral devant un jury d'au moins trois membres dont la composition est arrêtée par les responsables du parcours recherche. Cette soutenance sera effectuée lors de l'une des deux périodes prévues à cet effet soit en avril, soit fin septembre-début octobre de l'année d'inscription pendant laquelle a été effectué le stage.

- la validation du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique.

La validation de cette équivalence Master 1 sera formalisée par une attestation qui octroiera les 60 crédits d'une mention de Master. Ce parcours qui représente une réelle formation à la recherche permet dans des conditions qui sont fixées par l'Université l'accession à une deuxième année de master à orientation recherche (annexe de l'arrêté du 22 mars 2011).

d- Validation des stages

Les étudiants disposent d'un carnet de stage. Les responsables de stage inscrivent leur appréciation et leur notation sur ce document. La validation du stage est prononcée par le directeur de la structure de formation ou son représentant, sur avis du responsable de la structure d'accueil ou son représentant dans laquelle l'étudiant a été affecté, à partir de l'outil de suivi.

L'étudiant devra **obligatoirement valider tous les stages (total 270 heures)**. Toute absence en stage ou tout stage non validé fait l'objet de rattrapages sur l'ensemble des congés de l'année.

Toute absence en stage doit être justifiée et récupérée, hormis les absences de longue durée pour maternité ou maladie ou évènement exceptionnel. Dans ce cas, la validation du stage sera possible si au moins les 2/3 du stage sont effectués.

e- Validation de l'AFGSU

Conformément à l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences (AFGSU), un enseignement obligatoire sera dispensé en fin de DFGSMa2.

La dispensation de l'AFGSU est assujettie à la présence obligatoire à l'ensemble de la formation (équivalent de 4 demi-journées).

II - Organisation des épreuves

▪ Session initiale :

Le contrôle des aptitudes et des connaissances et compétences est organisé à la fin de chaque semestre d'enseignement sous forme d'épreuves terminales écrites, de contrôles continus et réguliers, d'épreuves orales et d'ECOS individuels in situ ou en simulation (Examen Clinique Objectif et Structuré) ou par un portfolio électronique.

▪ Seconde session :

La session de rattrapage des deux semestres sera organisée au moins deux semaines après la publication des résultats du second semestre. Le jury final aura lieu en septembre afin d'intégrer les résultats des 2^{èmes} sessions des UE de Master choisies en enseignement complémentaire.

L'étudiant doit repasser à la 2^{ème} session tous les éléments constitutifs (EC) ou UE non validés.

La note de deuxième session est celle qui est conservée.

Lorsqu'un étudiant obtient une note supérieure à la moyenne à un écrit ou TP ou TD d'une même UE, il n'est pas dans l'obligation de repasser l'épreuve dans sa totalité, il peut conserver la note (écrit ou TP, ou TD) pour laquelle il a obtenu la moyenne.

III - Validation de l'année

Les Unités d'Enseignement (UE) et les éléments constitutifs (EC) ne sont pas compensables entre eux à l'intérieur d'un semestre.

Les deux semestres ne sont pas compensables entre eux.

- Concernant les EC et UE des domaines pré, per, post natal et gynécologie les notes de TD, TP, écrit et oral ne sont pas compensables, la moyenne de 10/20 doit être obtenue pour chacun. Les notes inférieures à 10 font l'objet d'une session de rattrapage.
- Un Elément Constitutif (EC) d'une Unité d'Enseignement dont la note obtenue est au moins égale à 10/20 est acquis définitivement hormis pour les UE mutualisées avec les études de médecine, y compris le parcours personnalisé, où il est accepté qu'un EC soit inférieur à 10 mais supérieur ou égal à 8 lorsque la moyenne de l'UE est égale au moins à 10.
- Une Unité d'Enseignement est définitivement acquise et capitalisée lorsque l'étudiant a obtenu une note au moins égale à 10/20
- Un semestre est validé à condition d'avoir validé toutes les UE qui le compose.
- L'année est validée à condition d'avoir obtenu les deux semestres.

La validation d'un EC, d'une UE, d'un semestre ou d'une année d'études entraîne l'acquisition et la capitalisation des ECTS correspondants.

Le passage de la 2^{ème} année à la 3^{ème} année du 1^{er} cycle des études maïeutiques est de droit pour tout étudiant à qui il ne manque que deux UE **appartenant au tronc commun**, hormis les UE des domaines pré, per, post natal et gynécologie, les stages et les Examens Cliniques Objectifs et Structurés pour lesquels la moyenne à 10/20 est obligatoire pour chaque semestre.

Redoublement

Il est proposé à l'étudiant redoublant (dans la limite des places disponibles) de réaliser un stage de maintien de niveau pendant l'été avant le début de 3^{ème} année (DFGSMa3). L'étudiant définit avec l'enseignant responsable de stage un programme auquel il s'engage à participer en respectant les conditions d'assiduité lors de ce stage.

Les redoublants de DFGSMa2 pourront valider, par anticipation, **deux UE de DFGSMa3 au cours de leur année.**

Jury

Un jury est nommé pour l'année d'études, et pour chaque semestre le composant, par le Président de l'Université sur proposition du Doyen-Directeur.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session pour chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des EC, des UE, des semestres, et de la validation de l'année, en appliquant les règles de compensation définies.

Evaluation des enseignements

L'évaluation des enseignements est organisée semestriellement, **la participation des étudiants est obligatoire et anonyme.** Ce suivi s'appuie sur des questionnaires permettant d'apprécier la qualité de l'enseignement dispensé.

2^{ème} ANNEE DU 1^{ER} CYCLE DES ETUDES EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

TABLEAU I SEMESTRE 3

Semestre 3	2 ^{ème} année du 1 ^{er} cycle des études en maïeutique: DFGSMa 2																			
Unités d'Enseignement	Total ECTS	Crédits théoriques	Crédits cliniques	Nombre d'heures				Validation des enseignements								Coordonnateurs				
				Total	CM	TD	TP	Enseignement théorique				Enseignement pratique								
								Type	Durée	Coefficient	Période Examens	Type	Durée	Coefficient	Période Examens					
Socle fondamental																				
UE 1 Système endocrinien	2							EVT												
EC Sémiologie endocrinienne (DFGSM3)		1		5	5			QCM et/ou QROC et/ou QR				30 min	1	Décembre					M. Tauveron	
EC Endocrinologie appliquée à la clinique en maïeutique			1	9	7	2					30 min	1						Mme Gioux		
UE 2 Tissu sanguin et Système lymphatique	3							EVT: QCM et/ou QROC et/ou QR				1h30		Décembre						
EC Immunologie (DFGSM2)		1		13h30	6h30	6h	1				45 min	1							M. Evrad	
EC Hématologie (DFGSM2)		1		8h30	5h	1h30	2				45 min	1							M. Beger	
EC Hématologie appliquée à la clinique en maïeutique			1	6	2	2	2	EVC				1h	1						Mme Tejedor	
UE 3 Système néphro-urinaire (DFGSM2*)	2							EVT: QCM et/ou QROC et/ou QR						Décembre						
EC Néphrologie		1		8	2 + 6						30 min	1								M. Aniert
EC Urologie		0,5		7	3	1	3				15 min	1								M. Vedrine
EC Urologie appliquée en maïeutique		0,5		5	3		2	EVC				30 min	1	Décembre						Mme Tejedor
UE 4 Appareil locomoteur	1,5	1,5		10	8		2	EVT: QCM				30 min	1	Décembre						M. Boisgard
UE 5 Sémiologie (DFGSM2)	1,5	1,5		10	8	2		EVT: QCM et/ou QROC et/ou QR				1h	1	Décembre						M. André
UE 6 Pharmacologie générale	1,5	1,5		10	8	2		EVT: QCM et/ou QROC et/ou QR				30 min		Décembre						M. Chenaf
UE 7 Processus infectieux (DFGSM3*)	5,5							EVT: QCM et/ou QROC et/ou QR				2h		Décembre						Mme Henquell
EC Virologie		1,5		6	6						30 min	1								Mme Henquell
EC Bactériologie		1,5		7	7						30 min	1								M. Bonnet
EC Parasitologie		1		4	4+ capsules						30 min	1								M. Poirier
EC Hygiène		0,5		4	4						30 min	1								M. Traore
EC Processus infectieux appliqué à la clinique en maïeutique			1	10	5	2	3	EVC				1h	1						Mme Tejedor	

Domaine Prénatal		5														
UE 8 Suivi des grossesses à bas risques		3,5		35	15	10	10	EVT: QCM et/ou QROC et/ou QROC	1h	3	Décembre					Mme Téjedor
UE 9 Accompagnement du projet de naissance		1,5		15	5	5	5	EVC	30 min	3	Décembre	ECOS	1h	3	Décembre	
Domaine Gynécologique		2														
UE 10 Suivi gynécologique		1,5		16	6	4+4	2	EVT: QCM et/ou QROC et/ou QR	1h	3	Décembre					Mme Gioux
UE 11 Santé sexuelle et reproductive		0,5		10	2	6	2	EVC	30 min	3	Décembre					Mmes Gioux et Tejedor
Domaine Générique		3														
UE 12 Santé publique		2		16	12		4	EVT: QCM et/ou QROC et/ou QR	30 min	1	Décembre					Mme Tejedor
UE 13 Communiquer en langue étrangère		1		18	8	8	2	EVC	15 min	1	Décembre					Mme Didier
I / Tronc commun																
II / Parcours personnalisé semestre 3	3	3		3												
TOTAL semestre 3	30	27	3	236												

2^{ème} ANNEE DU 1^{ER} CYCLE DES ETUDES EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

TABLEAU I bis SEMESTRE 4

Semestre 4		2 ^{ème} année du 1 ^{er} cycle des études en maïeutique : DFGSMa 2																			
Unités d'Enseignement	Total ECTS	Crédits théoriques	Crédits cliniques	Nombre d'heures					Validation des enseignements								Coordonnateurs				
				Total	CM	TD	TP	e learning	Enseignement théorique				Enseignement pratique								
									Écrit				Type	Durée	Coefficient	Période examens		Type	Durée	Coefficient	Période examens
									Type	Durée	Coefficient	Période examens									
Socle Fondamental																					
AFGSU	0,5	0,5		12			12		Validation		1	Mai				M. Lautrette					
Stage Soins généraux (DFGSM2)	3		3										Validation	90h	1	Août	Mme Bellet				
UE 1 Système digestif	0,5	0,5		12	8	4			EVT: QCM et/ou QROC et/ou QR	1h	1	Mai				M. Buisson					
UE 2 Système respiratoire	1	1		20			1		EVT												
EC Système respiratoire (DFGSM3)		0,5			6h30	6h	1		QCM et/ou QROC et/ou QR	30 min						Mme Julian					
EC Système respiratoire appliqué à la maïeutique		0,5			5h	1h30				30 min							Mme Dupuis				
UE 3 Système nerveux et Organes des sens	1			16					EVT							M. Clavelou					
EC Système nerveux		0,5			10		2		QCM et/ou QROC et/ou QR	30 min	1	Mai									
EC Organes des sens		0,5			2 + 6					30 min	1										
UE 4 Système cardiovasculaire (DFGSM2)	1			16	15	1			EVT			Mai				M. Souteyrand					
EC Système cardiovasculaire		0,5							QCM et/ou QROC et/ou QR	30 min	1										
EC Système cariovasculaire appliqué appliqué à la maïeutique		0,5								30 min	1	Mai									
Domaine Prénatal																					
UE 5 Suivi des grossesses à bas risques	4																				
EC Suivi médical		1		40	20	5	15		EVC	2h		Mai		ECOS	30 min	3	Mme Tédjedor				
EC Génétique médicale (DFGSM3)		1		8	6	2			EVT: QCM et/ou QROC et/ou QR	1h	1						M. Cornelis/ Mmes Creveaux, Goumy				
EC Histologie-embryologie		1		9	7	2			30 min	1							Mme Gouas				
UE 6 Clinique et Stages prénataux			1	4	4+capsules								Validation	30h	3	Août	Mme Bellet				

Domaine Périnatal				5																		
UE 7 Naissances eutociques				1,5		26	15	8	3		EVT: QCM et/ou QROC et/ou QR	1h	3	Mai						Mme Tejedor		
UE 8 Accompagnement périnatal de la parentalité				1,5		10	4	6			EVC		3	Mai						Mme Tejedor		
UE 9 Clinique et stages périnataux					2										Validation	60h	3	Août		Mme Bellet		
Domaine Postnatal				5																		
UE 10 Suivi mère-enfant à bas risque											EVT										Mme Tejedor	
EC Suivi maternel				1		20	6	8	6		QCM et/ou QROC et/ou QR	30 min	3	Mai							Mme Tejedor	
Ec Suivi nouveau-né				0,5		20	10	4	6			30 min	3									
UE 11 Accompagnement postnatal de la parentalité				0,5		10	9		1		EVT: QCM et/ou QROC et/ou QR	30 min	3	Mai							Mme Tejedor	
UE 12 Clinique et stages postnataux					3										Validation	90h	3	Août		Mme Bellet		
Domaine Gynécologique				2																		
UE 13 Suivi gynécologique : Nutrition de la femme au long de la vie (+DFGSM3)				1		12	6+6				EVT: QCM et/ou QROC et/ou QR	30 min	3	Mai							M Boirie et Mme Gillet	
UE 14 Santé sexuelle et reproductive					1	9	3	4	3		EVC				Animation	2h/Etu	3	Mai-Août			Mmes Gioux et Tejedor	
Domaine Recherche				1																		
UE 15 Recherche				1		14	8	4	2		EVC	30 min		Mai								Mme Tejedor
Domaine Générique				3																		
UE 16 Communication, Humanité, Société, Ethique et législation											EVT				Mai							
EC Numérique en santé (DFGSM3)				0,5		10	2			8	QCM	1h	1									M Ouchchane
EC Communication en langue étrangère				1		14	14				QCM et/ou QROC et/ou QR	30 min	1									Mme Taithe
EC Ethique et Législation				1		12	12				QCM et/ou QROC et/ou QR	30 min	1									Mme Bellet
UE 17 Santé publique environnementale				0,5		7				7	QCM et/ou QROC et/ou QR	1h	1	Mai								Mme Tejedor
I / Tronc commun																						
II / Parcours personnalisé semestre 4				3	3																	
TOTAL semestre 4				30	20	10	301															

Annexe 1

Parcours personnalisé DFGSMa2

Parcours personnalisé DFGSMa2											
Unités d'Enseignement	Crédits	Nombre d'heures				Validation des enseignements					Coordonneurs
		Total	CM	TD	TP	Enseignement théorique			Enseignement pratique		
						Type	Durée	Coef	Période examens	CC Coef	
Semestre 3											
<u>UE Parcours LAS 1 et 2</u>											
EC Biologie de la reproduction	1,5	17h	15h	2h		EVT: QCM et/ ou QROC	30 min	1	Octobre		Mmes Brugeon et Pons
EC Embryologie et histologie générales	1,5		Capsules	6h		EVT: QCM et /ou QROC	1h	1	Octobre		Mmes Goumy, Véronèse, Gouas
<u>UE Parcours PASS</u>											
UE Hormonologie* <small>mut Las 2</small>	1,5	15h	13h	2h		EVT: QCM et /ou QROC	45 min	1	Décembre		M Sapin et M Bouvier
<u>UE librement choisie ou UE Libre ou UE Master</u>	1,5	au choix et/ou en complément UE des parcours (voir liste en annexes)									
<u>UE Engagement pédagogique étudiant-tutorat</u>	1,5	20h				Mémoire de 2 à 4 pages		1	Décembre		M Garcier, M Bouvier et Mme Tejedor
<u>UE optionnelle : Santé reproductive, causes et prévention de l'infertilité</u>	1,5	20h	14h	2h	4h						Mme Pons et G. Marteil
Total Parcours Personnalisé	3										
Semestre 4											
<u>UE librement choisie ou UE Libre ou UE Master</u>		au choix et/ou en complément UE des parcours (voir liste en annexes)									
UE Engagement pédagogique étudiant-tutorat	3	20h				Mémoire de 2 à 4 pages		1	Mai		M Garcier, M Bouvier et Mme Tejedor
UE Master Reproduction humaine : de la physiologie à la pathologie ouverte	3	26h	18h	8h		EVC			Mai		Mme Pons et G. Marteil
UEC Sophrologie	3	16 h	10h	4h	2 h	EVC	30 min	1	Mai		Mme Tejedor
Total Parcours Personnalisé	3										

3^{ème} année du 1^{er} cycle des études de maïeutique (DFGSMa3)

I - Organisation des Enseignements :

L'assiduité à toutes les activités pédagogiques (ED, TP, évaluations) organisées dans le cadre de la formation est obligatoire. Pour toute absence à un examen noté en ED, TP ou évaluation clinique, l'étudiant devra se présenter en deuxième session.

Les modalités d'évaluation et le nombre de TP, ED, ECOS sont présentés par l'enseignant(e) responsable pédagogique de la promotion.

Des modalités pédagogiques spéciales pourront prendre en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie étudiante, des étudiants chargés de famille, des étudiants sportifs de haut niveau (aménagement des emplois du temps et pour les stages dans la mesure du possible).

a) Les enseignements théoriques sont organisés conformément au **tableau II (S5 et S6)**.

b) Enseignement librement choisi, UE libres et UE Master recherche

Un enseignement librement choisi est proposé aux étudiants sous forme d'UE optionnelles librement choisies (listées **annexe 1bis**) ou d'UE libres (listées annexe 3).

Un étudiant peut choisir **une UE libre et une seule**. Il choisit cette UE sur une liste d'UE libres jointe en **annexe 3**. L'étudiant doit obtenir l'accord du responsable pédagogique pour cette inscription.

Chaque étudiant devra valider obligatoirement **6 ECTS** d'enseignement complémentaire, répartis ainsi : **3 ECTS** au 1^{er} semestre (S5) et **3 ECTS** au 2nd semestre (S6).

Parmi le choix de ces enseignements figure une liste d'Unités d'Enseignement de Master correspondant à une initiation à la recherche. La liste des UE appartenant à cinq mentions de Master Sciences, Technologies, Santé est jointe en **annexe 2**.

Parcours recherche délivrant un Master 1 (délibération CFVU n°2021-09-21-04 du 21 septembre 2021)

La validation d'un Master 1 est proposée à tout étudiant souhaitant approfondir ou compléter ses connaissances en vue d'une orientation vers la recherche en suivant un Parcours recherche qui lui permettra d'accéder à un Master 2.

Le parcours recherche doit être constitué de :

- la validation de 9 crédits ECTS de Master 1 (note obtenue à chaque UE $\geq 10/20$) du domaine Sciences, Technologies, Santé, mentions « Sciences du Médicament », « Santé Publique », « Microbiologie », « Biologie Santé » et « Ingénierie de la santé » obligatoirement choisies dans le tableau ANNEXE 2.

- la validation d'un stage recherche de 8 semaines minimum (validant 12 ECTS) dans un laboratoire labellisé évalué par un rapport écrit et un exposé oral devant un jury d'au moins trois membres dont la composition est arrêtée par les responsables du parcours recherche. Cette soutenance sera effectuée lors de l'une des deux périodes prévues à cet effet soit en avril, soit fin septembre-début octobre de l'année d'inscription pendant laquelle a été effectué le stage.

- la validation du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique.

La validation de ce Master 1 sera formalisée par une attestation qui octroiera les 60 crédits d'une mention de Master. Ce parcours qui représente une réelle formation à la recherche permet dans des conditions qui sont fixées par l'Université l'accès à une deuxième année de master à orientation recherche.

c) Validation des stages

Les étudiants disposeront d'un carnet de stage. Les responsables de stage inscriront leur appréciation et leur notation sur ce document. La validation des stages est basée sur l'ensemble des notes obtenues. Chaque stage doit avoir obtenu une moyenne qui doit être supérieure ou égale à 10/20.

Pour accéder en 2ème Cycle des Etudes de Maïeutique, l'étudiant devra obligatoirement valider tous les stages (total 690 heures). Toute absence en stage ou tout stage non validé fait l'objet de rattrapages sur l'ensemble des congés annuels.

Toute absence en stage doit être justifiée et récupérée, hormis les absences de longue durée pour maternité ou maladie ou évènement exceptionnel. Dans ce cas, la validation du stage sera possible si au moins les 2/3 du stage sont effectués.

En cas de non validation d'un ou plusieurs stages, les étudiants doivent redoubler leur année pour accomplir à nouveau tous les stages du semestre ou des semestres concernés.

d) Service sanitaire

Décret n° 2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé.

Arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé.

L'instauration d'un service sanitaire pour tous les étudiants en santé s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de santé dont le premier axe est de mettre en place une politique de prévention et de promotion de la santé. Le service sanitaire permettra de diffuser, partout sur le territoire, des interventions de prévention conduites par des étudiants.

Le service sanitaire tel que défini à l'article D. 4071-2 du Code de la Santé Publique, est d'une durée totale de six semaines à temps plein, sans nécessité de continuité entre celles-ci dont la moitié est consacrée à la réalisation de l'action concrète.

Les crédits d'enseignement acquis lors de la réalisation de chacune des phases du service sanitaire sont inclus dans les unités d'enseignements existantes. La formation théorique des étudiants à la prévention et à la préparation de l'action de prévention sont intégrées notamment aux items des unités d'enseignement « santé publique », « santé-société-humanité », « tissu sanguin, système immunitaire », « Obstétrique, maïeutique », « agent infectieux-hygiène », « gynécologie ».

La validation du service sanitaire :

Les étudiants de DFGSMa3 valident la formation théorique pluridisciplinaire en présentiel d'une durée de deux semaines au 1^{er} semestre et préparent le projet d'action. Les actions concrètes de prévention sont validées en stage et évaluées au cours du second semestre

II - Organisation des épreuves

- **Session initiale :**

Le contrôle des aptitudes et des connaissances et compétences est organisé à la fin de chaque semestre d'enseignement sous forme d'épreuves terminales écrites, de contrôles continus, d'épreuves orales et d'ECOS individuels in situ ou en simulation (Examen Clinique Objectif et Structuré).

- **Seconde session :**

La session de rattrapage pour les 2 semestres sera organisée au moins deux semaines après la publication des résultats du deuxième semestre.

Si la moyenne générale obtenue à la 1^{ère} session est inférieure à 10/20, (moyenne des différentes UE affectées de leurs coefficients), l'étudiant doit repasser, à la session de rattrapage tous les Eléments Constitutifs (EC) d'une UE non validée et/ou les UE non validées.

La note de deuxième session est celle qui est conservée.

Lorsqu'un étudiant obtient une note supérieure à la moyenne à un écrit ou TP ou TD d'une même UE, il n'est pas dans l'obligation de repasser toutes les épreuves, il peut conserver la note (écrit ou TP, ou TD) pour laquelle il a obtenu la moyenne.

III - Validation de l'année

Les Unités d'Enseignement (UE) et les éléments constitutifs (EC) ne sont pas compensables entre eux à l'intérieur d'un semestre.

Les deux semestres ne sont pas compensables entre eux.

- Concernant les UE des domaines pré, per, post natals et gynécologique les notes de TD, TP, écrit et oral ne sont pas compensables, la moyenne de 10/20 doit être obtenue pour chacun. Les notes inférieures à 10 font l'objet d'une session de rattrapage.
- Une Unité d'Enseignement est définitivement acquise et capitalisée lorsque l'étudiant a obtenu une note au moins égale à 10/20
- Un Elément Constitutif (EC) d'une Unité d'Enseignement dont la note obtenue est au moins égale à 10/20 est acquis définitivement.
- Un semestre est validé à condition d'avoir obtenu une note supérieure ou égale ou supérieure à 10/20 à chacun des éléments constitutifs (ou unités d'enseignement si pas d'EC) composant le semestre.
- L'année est validée à condition d'avoir obtenu les deux semestres.

La validation d'un EC, d'une UE, d'un semestre ou d'une année d'études entraîne l'acquisition et la capitalisation des ECTS correspondants.

Redoublement

Il faut avoir obtenu les deux semestres et avoir validé les stages cliniques pour poursuivre ses études dans l'année supérieure.

Si l'étudiant redoublant ne doit valider qu'un seul semestre lors de son redoublement ou un nombre limité d'UE par semestre, il lui est proposé (dans la limite des places disponibles) de réaliser un stage de maintien de niveau pendant le semestre où il n'a pas ou peu d'obligations. L'étudiant définit avec l'enseignant responsable de l'année concernée un programme de stage auquel il s'engage à participer. Si l'étudiant a satisfait aux conditions d'assiduité lors de ce stage, le jury lui accorde une mention de validation du stage de maintien de niveau.

Pour obtenir le Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques (DFGSMa), l'étudiant doit remplir les conditions suivantes :

- avoir validé l'enseignement théorique
- avoir validé les Examens Cliniques Objectifs et Structurés
- avoir validé les stages
- avoir évalué les enseignements

Jury

Un jury est nommé pour l'année d'études, et pour chaque semestre la composant, par le Président de l'Université sur proposition du Doyen-Directeur.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session pour chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des EC, des UE, des semestres, et de la validation de l'année.

Evaluation des enseignements

L'évaluation des enseignements est organisée semestriellement, **la participation des étudiants est obligatoire.** Ce suivi s'appuie sur des questionnaires permettant d'apprécier la qualité de l'enseignement dispensé.

3^{ème} ANNEE DU 1^{ER} CYCLE DES ETUDES EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

TABLEAU II SEMESTRE 5

*Les stages font l'objet d'une validation par semestre.

UNITES D'ENSEIGNEMENT	Crédits totaux	Crédits théoriques	Crédits cliniques	Nombre d'heures				Validation des enseignements								Coordonnateurs des U.E.
								Enseignement théorique				Enseignement pratique				
				Total	CM	TD	TP	Type	Durée	Coefficient	Période examens	Type	Durée	Coefficient	Période examens	
Domaine Prénatal	4															
UE 1 Suivi des grossesses à bas risque		1		6		6		EVC		3	Novembre					Mme MÉJEAN-LAIPAIRE
UE 2 Stages prénataux			3	0								Validation				Mme BELLET
Domaine Pernatal	10															
UE 3 Naissances eutociques																
EC Mécanique obstétricale		2		40	28	6	6	EVT: QCMet/ou QROC et/ou QR: 80% EVC: QCMet/ou QROC et/ou QR: 20%	1h	3	Janvier					
EC Analyse du RCF		1		22	16	6		EVT: QCMet/ou QROC et/ou QR: 80% EVC: QCMet/ou QROC et/ou QR: 20%	1h	3	Janvier					
EC Périnée		0,5		12	6		6	EVC		3	Novembre					
EC Clinique mécanique de l'accouchement			0,5	4	2		2					ECOS	30 min/Etu	3	Novembre	Mme MÉJEAN-LAIPAIRE
UE 4 Accompagnement de la parentalité																
EC Alimentation du nouveau-né		0,5		6	6			EVT: QCMet/ou QROC et/ou QR		3	Janvier					
EC Clinique (ECOS allaitement)			0,5	4	2		2					ECOS	1h/Etu	3	Février	
UE 5 Stages perinataux			5									Validation				Mme BELLET
Domaine Postnatal	6,5															
UE 6 Suivi mère-enfant à bas risque																
EC Examen pédiatrique		2		20	10	8	2	EVT: QCMet/ou QROC et/ou QR	1h	3	Janvier	ECOS	30 min/Etu	3	Janvier	Mme TEJEDOR
EC Clinique diagnostic obstétrical (ECOS)			0,5	10	6	4						ECOS	1,5h/Etu	3	Février	

UE 7 Stages postnataux			4															Validation							Mme BELLET
Domaine Gynécologique	3,5																								
UE 8 Suivi gynécologique																									
EC Examen gynécologique et examens paracliniques		0,5		12	10	2			EVT: QCMet/ou QROC et/ou QR	1h	3	Janvier													Mme GIOUX
UE 9 Santé sexuelle et reproductive																									
EC Contraception du post partum (ECOS)			0,5	6	4	2												ECOS	30 min/Etu	3	Novembre				
EC Prévention en santé sexuelle (PSG)		0,5		10	4	6			EVC		3														
UE 10 Stages gynécologiques			2																						Mme BELLET
Domaine Recherche	0,5																								
UE 11 Recherche- Epidémiologie		0,5		8	6	2			EVT: QCMet/ou QROC et/ou QR	1h	1														
Domaine Générique	2,5																								
UE 12 Communication, Humanité, Société, Ethique et Legislation																									
EC Communication–Ethique en santé		0,5		10		10			EVC		1	Novembre													Mme GIOUX
EC Anthropologie		0,5		10	10				EVT: QCMet/ou QROC et/ou QR: 80% EVC: Devoir écrit: 20%	1h	1	Janvier													
EC Anglais		0,5		10		10			EVC: Épreuve orale		1														
UE 13 Service Sanitaire Etudiants en Santé		1		20			20		Présentiel		1	Septembre													M. GERBAUD L.
Parcours Personnalisé	3	3		20		20																			Mme GIOUX
Total Semestre 5	30	14	16	230						6h															

3^{ème} ANNEE DU 1^{ER} CYCLE DES ETUDES EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

TABLEAU II bis **Semestre 6**

UNITES D'ENSEIGNEMENT	dits Totaux	Crédits théoriques	dits cliniques	Nombre d'heures				Validation des enseignements							Coordonnateurs des U.E.		
								Enseignement théorique				Enseignement pratique					
				Total	CM	TD	TP	Type	Durée	Coefficient	Période d'examen	Type	Durée	Coefficient		Période d'examen	
Domaine Prénatal	4																
UE 1 Stages prénataux			4											Validation		Mme BELLET	
Domaine Périnatal	8																
UE 2 Naissance eutocique																	
EC Surveillance per partum		1		15	10	5		EVT: QCMet/ou QROC et/ou QR: 80% EVC: QCMet/ou QROCet/ou QR: 20%	1h	3						Mme MÉJEAN-LAPAIRE	
EC Rythme cardiaque fœtal		1		20		20		EVT: QCMet/ou QROCet/ou QR: 80% EVC: QCMet/ou QROC et/ou QR: 20%	1h	3						Mme MÉJEAN-LAPAIRE	
UE 3 Stages périnataux			6											Validation		Mme BELLET	
Domaine Postnatal	6,5																
UE 4 Suivi mère-enfant à bas risque																	
EC Surveillance maternelle (suivi médical)		1		16	8	8		EVT: QCMet/ou QROC et/ou QR	1h+1h	3	Mai					Mme TEJEDOR	
EC Surveillance néonatale (suivi pédiatrique)		2		20	10	10		EVT: QCMet/ou QROC et/ou QR	1h+1h	3	Mai					Mme TEJEDOR	
UE 5 Accompagnement de la parentalité			0,5	10	6	4						ECOS	1,5h /Etu	3	Mai		
UE 6 Stages postnataux			3											Validation		Mme BELLET	
Domaine Gynécologique	4,5																
UE 7 Santé sexuelle et reproductive																	
EC Planification des naissances		3		43	29	10	4	EVT: QCMet/ou QROC et/ou QR					ECOS	1,5h/Etu	3	Mai	Mme GIOUX
EC Prévention santé sexuelle			0,5	8	2	6							Animation Séances	2,5h/Etu	3	Février	Mme GIOUX

UE 8 Stages gynécologiques			1													Validation				Mme BELLET
Domaine Recherche	1,5																			
UE 9 Recherche																				
EC Méthodologie		0,5		10	6	4			EVT: Épreuve orale		1	Mai								Mme PRANAL
EC Statistiques		0,5		6	2	4			EVC: Devoir écrit		1	Mai								
EC Epidémiologie		0,5		6	6				EVT: QCMet/ou QROC et/ou QR		1	Mai								
Domaine Générique	2,5																			
UE 10 Communication, Humanité, Société, Ethique et Législation																				
EC Numérique en santé PIX		0,5		15		15			Plateforme ?		1									Plateforme numérique
EC Ethique-Législation		0,5		10	5	5			EVT: QCMet/ou QROC et/ou QR		1	Mai								Mme MÉJEAN-LAPAI RE
EC Anglais		0,5		10		10			EVT: Épreuve orale		1	Mai								Mme RIBAUD
UE 11 Service Sanitaire des Etudiants en Santé			1						Mode Projet		1	Avril								Mr GERBAUD
Parcours Personnalisé	3	3																		Mme GIOUX
TOTAL semestre 6	30	14	16	189						6h										

Annexe 1 bis

ENSEIGNEMENT LIBREMENT CHOISI PROPOSE EN 3^{ème} ANNEE DES ETUDES DE MAIEUTIQUE DFGSMa3

<i>Période validation</i>	<i>Intitulés des UE librement choisies</i>	<i>Période d'ex</i>	<i>Nature de l'épreuve</i>	<i>ECTS</i>	<i>Coeff</i>	<i>CM</i>	<i>TP ED</i>	<i>RESPONSABLES</i>
Semestre 5	Education à la parentalité – toucher relationnel	Janvier	Mémoire 5 pages + oral	3	0.5	15 h	15 h	Mme TEJEDOR MP.
Semestre 5	Prévention des populations précaires	Janvier	Mémoire 5 à 10 pages	3	0.5	15 h	15 h	Mme GIOUX D.
Semestre 5	Prévention en santé génésique – 1 ^{ère} partie (18 places)	Janvier	Mémoire 5 à 10 pages	3	0.5	15 h	15 h	Mme GIOUX D.
Semestre 6	Education à la parentalité –portage	Mai	Mémoire 5 pages + oral	3	0.5	10 h	15 h	Mme TEJEDOR MP.
Semestre 6	Lecture critique d'articles (15 places)	Mai	Mémoire 2 à 4 pages	3	0.5	16 h	6 h	Mme PARAYRE I.
Semestre 6	Prévention des populations précaires	Mai	Mémoire 5 à 10 pages	3	0.5	15 h	15 h	Mme GIOUX D.
Semestre 6	Prévention en santé génésique – 2 ^{ème} partie (18 places)	Mai	Animation d'une séance	3	0.5	15 h	15 h	Mme GIOUX D.
Semestre 5 ou 6	UE Master 1 STS	Janvier ou Mai	Selon contrôle de connaissances de la mention de master à laquelle est rattachée l'UE	3/6	0.5			Voir annexe 2.

UNITES D'ENSEIGNEMENT DU MASTER RECHERCHE

Mention Master	Intitulé de l'UE	Responsable(s)	Crédits ECTS	Semestre d'enseignement / vol horaire	Capacité d'accueil maximum (etud science+santé)	Année d'accueil (à partir de...) Modalités inscription	Contact mail responsable UE
BIOLOGIE SANTE (UFR Biologie)	<i>Gene expression regulation</i> ^s	E; Brasset	3	S1, 30h	85 étudiants max *	3ème année Fiche d'inscription	emilie.brasset@uca.fr
	<i>Developmental cell biology</i> ^s	A. KOCER	3	S1, 30h	85 étudiants max *	3ème année Fiche d'inscription	Ayhan.KOCER@uca.fr
	<i>Human Nutrition : Physiology and Metabolism</i> ^s	C. Malpuech-Brugère MC Farges	3	S1, 30h	105 étudiants max *	3ème année Fiche d'inscription	corinne.malpuech-brugere@uca.fr
	<i>Cell Signaling</i> ^s	L. Morel	3	S1, 30h	85 étudiants max *	3ème année Fiche d'inscription + entretien	laurent.morel@uca.fr
	<i>Intestinal microbiota, digestive system and pathologies</i> ^s	V. Livrelli	3	S1, 30h	85 étudiants max *	2ème année Fiche d'inscription + CV + Lettre motivation + entretien	Valerie.LIVRELLI@uca.fr
	<i>Intestinal Microbiota Nutrition Immunity</i> ^s	V. Livrelli	3	S2, 30h	25 étudiants max	3ème année !!! Avoir suivi UE Intestinal microbiota, dig syst & patho !!! + Fiche d'inscription	Valerie.LIVRELLI@uca.fr
	<i>Infectious agents, inflammation & carcinogenesis</i> ^s	J. Delmas G. Dalmasso	3	S2, 30h	25 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + CV & lettre motivation	Julien.DELMAS@uca.fr
	<i>Cell interactions, differentiation & tumorigenesis</i> ^s	J. Drevet	3	S2, 30h	25 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	joel.drevet@uca.fr

	<i>Cell biology & oncogenesis</i> [§]	C. Beaudoin	3	S2, 30h	30 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	Claude.BEAUDOIN@uca.fr
	<i>Epigenetic regulations</i> [§]	C. Tatout	3	S2, 30h	40 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + entretien	Christophe.TATOUT@uca.fr
	<i>Genome stability & instability</i> [§]	C. Tatout	3	S2, 30h	40 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + entretien	Christophe.TATOUT@uca.fr
	<i>Musculoskeletal system: development, physiology, pathologies</i> [§]	C. Guillet C. Soler	3	S2, 30h	40 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + entretien	Christelle.GUILLET@uca.fr
	<i>Integration of nervous & endocrine systems</i> [§]	M. Martinez	3	S2, 30h	30 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + entretien	a-marie.lefrancois-martinez@uca.fr
	<i>Neurophysiology</i> [§]	C. Courteix	3	S2, 30h	40 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation + entretien	Christine.COURTEIX@uca.fr
	<i>Neurodevelopment & Neurodegeneration</i> [§]	M. Begou	3	S2, 30h	40 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	melina.begou@uca.fr
	<i>Physiopharmacology of pain</i> [§]	L. Monconduit	3	S2, 30h	40 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription	Lenaic.MONCONDUIT@uca.fr
	<i>Nutrition, locomotor capacities and chronic diseases</i> [§]	C. Guillet S. Walrand	6	S2, 60h	35 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + entretien	Christelle.GUILLET@uca.fr
	Qualité et sécurité microbiologique des aliments	S. Blanquet M. Rivollier	3	S2, 30h	40 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription	Stephanie.BLANQUET@uca.fr
	Grandes filières agroalimentaires	S. Blanquet A. Ait-Kaddour	3	S2, 30h	30 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription	Stephanie.BLANQUET@uca.fr

	Fonctions Orales et Nutrition	V. Roger-Leroy M.A. Peyron	3	S2, 30h	40 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription	valerie.roger@uca.fr
MICROBIOLOGIE (UFR Biologie)	Génétique et physiopathologie infectieuse	C. Forestier	3	S2, 27h	NON	3ème année Fiche d'inscription + entretien	christiane.forestier@uca.fr
SANTE PUBLIQUE (UFR Médecine)	Outils & méthodes en statistique & épidémiologie	L. Gerbaud	9	S1, 63h	10 étudiants max *	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	laurent.gerbaud@uca.fr
	Caractérisation du risque en santé environnementale et en santé au travail	M.P. Sauvant-Rochat G. Boudet	3	S2, 34h	20 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	m-pierre.sauvant-rochat@uca.fr
	Méthodes en évaluation	L. Gerbaud B. Belgacem	6	S2, 85h	10 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	laurent.gerbaud@uca.fr
INGENIERIE DE LA SANTE (UFR Médecine)	Reproduction humaine : de la physiologie à la pathologie.	F. Brugnion H. Pons	3	S2, 30h	50 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription + CV + lettre de motivation	Hanae.PONS-REJRAJI@uca.fr
SCIENCES DU MÉDICAMENT (UFR Pharmacie)	Pharmacologie moléculaire	M. Begou	6	S1, 45h	40 étudiants max *	2ème année Fiche d'inscription + lettre motivation	melina.begou@uca.fr
	Conception de nouveaux principes actifs, Etude de leurs voies métaboliques	V. Weber	6	S1, 45h	170 étudiants max *	2ème année Fiche d'inscription	valerie.weber@uca.fr
	Initiation aux méthodologies de recherche clinique	C. Duale	3	S2, 36h	40 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription	Christian.DUALE@uca.fr
	Intéractions médicaments-cibles	P. Coudert	3	S2, 30h	170 étudiants max	2ème année Fiche d'inscription	Pascal.COUDERT@uca.fr

	Neuropsychopharmacologie	S. Lolignier	3	S2, 30h	45 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription	stephane.lolignier@uca.fr
TRAITEMENT DU SIGNAL ET DES IMAGES (EUI)	Analyse de données médicales I et Machine Learning	L. Ouchchane	3	S2, 30h	30 étudiants max	3ème année Fiche d'inscription + CV & lettre motivation	Lemlih.OUCHCHANE@uca.fr
UE S1	UE S2	<i>\$ UE enseignées en anglais / copie examen à rédiger en français</i>		* Inscription 1ere semaine de Septembre			

* Inscription 1ere semaine de Septembre

\$ UE enseignées en anglais / copie examen à rédiger en français

UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES AU CHOIX SUR LE CATALOGUE DES UE LIBRES TRANSVERSALES DISPONIBLE SUR L'ENT 2^{ème} et 3^{ème} année des Etudes en Sciences Maïeutiques

Il est accordé la possibilité de valider **une (et une seule) Unité d'Enseignement libre par an.**

Les contenus pédagogiques, les modalités de contrôle des connaissances et compétences, les périodes d'enseignements, pour chaque UE libre proposée, vous sont communiqués sur l'ENT où vous trouverez le catalogue.

Pour s'inscrire à une UE libre :

- L'inscription aux UE libres sera disponible via l'ENT et sera effectuée de manière dématérialisée.
- Aucune inscription à une UE n'est valable en dehors de cette procédure, **le choix est définitif**, vous ne pourrez pas changer d'UE libre.